



GT revalorisation IFSE des adjoints administratifs, infirmiers, médecins en vue du CSA académique

Le 12.10.2023 rectorat de Versailles site la Ceinture

VERSAILLES

Me Lawson

La situation des ITRF ne sera pas traitée dans ce GT ; ils dépendent des services régionaux, il y a donc une coordination à faire entre académie Créteil et Paris Versailles ; le GT prévu lundi sera certainement annulé faute de ce travail de coordination demandant du temps.

1 Revalorisation de l'IFSE des adjoints administratifs

Une note du ministère prévoit un forfait pour l'ensemble des personnels de 675 euros quel que soient les groupes et grades ;

ADJAENS : groupe 1 6375 euros
 groupe 2 5275 euros

Les organisations syndicales donnent leur accord

2 Revalorisation de l'IFSE Infirmiers

Une Note ministérielle prévoit pour la revalorisation IFSE des infirmiers un forfait de 400 euros non logés et +100 euros pour les logés soit +500 euros. Ceci pour tendre à une convergence des logés avec les non logés. (NB le fait d'être logé n'est pas toujours vécu comme un avantage, mais parfois une obligation, avec l'entretien par exemple d'un domicile abandonné)

Soit : Grpe 2 : NL : HC 6000 Normal 5950 euros
 L : HC 4320 4320 euros

Patricia Colson pour le Sgen-CFDT fait remarquer qu'il y a un fort écart malgré tout, (différence de 1770 HC / et de 1630 pour les non HC) entre les logés et non logés alors que d'autres académies ont réussi à gommer la différence. Le rectorat répond qu'il n'avait que 100 euros à disposition par personnel pour cela ... Il faut attendre la prochaine revalorisation pour continuer la convergence.

Grpe1 : NL +400 appliqué à tous (pas de logé dans ce groupe)

Les syndicats donnent leur accord

3 Revalorisation de l'IFSE Médecins

La note concernant la revalorisation des MEN propose + 2000 euros en forfait et + 1000 euros pour la convergence soit forfait de 3000 euros appliqué aux médecins de secteurs.

Patricia Colson pour le Sgen-CFDT fait remarquer que la convergence visée par le ministère de 17500 n'est pas atteinte pour le Grpe 2 de la 2eme classe qui reste sous la barre des 17500 euros (pour mémoire la cour des comptes avait demandé à ce que l' IFSE des MEN rejoigne l' IFSE des MISP soit en moyenne 17500 euros).

Le rectorat nous apprend que le ministère n'a pas précisé la cible évoquée (connue car P Colson qui a participé au GT avec la DGRH en Mai 2023), juste des enveloppes très fléchées

Donc RAS pour la première et la HC, grp 1 et 2
Mais 2eme Classe : Gp1 17 600 Gp 2 **17 291 !!!**

A cet égard Patricia Colson pour le Sgen-CFDT fait remarquer car la cartographie des groupes 1 et 2 est ancienne, quelle n'a pas été réévaluée avec le départ et l'arrivée de nouveaux médecins, ni même avec l'évolution des carrières. Malgré la demande des CT pour faire valoir les changements de groupes, ceux-ci ne sont pas actés.

Mesdames Lawson et Vilain assurent que ce n'est pas normal ; elles vont interroger les CT pour réactualiser la grille des fonctions et des groupes

En ce qui concerne la revalorisation des CT

3000 euros été prévu de façon forfaitaire ; finalement l'administration a appliqué 4000 euros pour défendre l'attractivité.

Patricia Colson pour le Sgen-CFDT fait remarquer que c'était au détriment des médecins qui auraient pu atteindre la cible recommandée et qu'il reste fort regrettable de ne pas valoriser les acteurs de terrains qui manquent cruellement.

Me Lawson parle d'un problème de grille indiciaire en ce qui concerne l'attractivité des médecins de secteurs, plus que d'IFSE ; de plus si on avait augmenté l'IFSE du groupe 2 de la seconde classe ; il n'y aurait pas eu assez de différence avec le groupe 1 ... Ce qui nous ne paraît pas franchement valable comme argument.

Bref pas très satisfaisant pour ceux qui restent à 17 291 euros ; un tout petit peu moins au CT aurait permis de mieux rémunérer ce groupe

Question posée et remarques de Khalida pour le Sgen-CFDT pour les administratifs.

Me Vilain répond que seule la prise de fonction nouvelle permet de changer de groupe et a bien conscience que dans les EPLE il n'y a pas tant de fonctions proposées pour accéder au groupe 1...

Question relative à un dossier toujours sans réponse posée par Patricia Colson du Sgen-CFDT concernant l'avancement de carrière d'un médecin.

Me Lawson et Me Vilain assurent se pencher sur le problème et l'étudier pour donner suite. .

Fin de la séance : 15H30

Patricia Colson, Khalida Ahmidach, Cynthia Spéronel représentantes du Sgen-CFDT au GT du 12 octobre 2023 sur la revalorisation IFSE des administratifs, infirmiers et médecins.